

Le 5^e anniversaire du club d'aéromodélisme « Les Ramiers » de l'Amicale laïque

Dans ses locaux, rue du Lieutenant-Bau, le club d'aéromodélisme de l'Amicale laïque tenait, en ce beau dimanche d'automne, son assemblée générale annuelle, en commémoration aussi du 5^e anniversaire de sa fondation.

A 10 h. 15, son président, M. Roger Audouin, ouvre la séance :

« Chers Amis, je vous remercie d'avoir répondu nombreux à cette assemblée annuelle, il m'est agréable de saluer en votre nom et de remercier M. Caniaux, président de l'Amicale laïque de Châteaudun et M. Larsimon, vice-président, qui ont bien voulu répondre à mon invitation et nous faire l'honneur de leurs présences ».

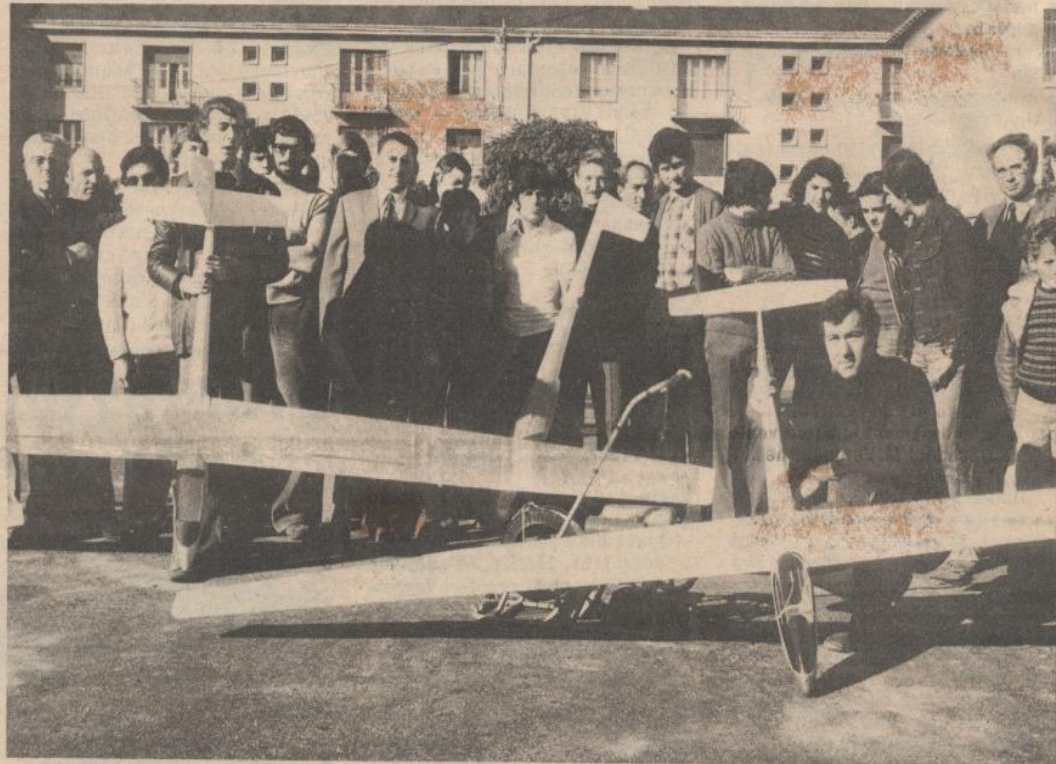
M. Caniaux prend la parole pour remercier M. Audouin et ses amis de cette invitation très appréciée et manifeste sa surprise de l'importance que déploie cette activité au sein de l'Amicale, après avoir rendu hommage à l'œuvre culturelle entreprise par le regretté capitaine Jacques Bouchet, M. Caniaux se félicite d'avoir à ses côtés l'image d'une succession fidèle et qui honore beaucoup l'Amicale laïque de Châteaudun qu'il représente.

Remerciant M. Caniaux de ses paroles élogieuses, M. Audouin poursuit :

« Si « Les Ramiers » en sont à leur cinquième année, cette réunion est aussi le prélude de notre organisation pour 1977, il est de mon devoir en cet anniversaire, de vous rappeler en quelques lignes, que cette fondation fut l'œuvre d'un homme passionné d'aéromodélisme et désireux de développer cette activité dans notre localité, cet homme c'était le capitaine Jacques Bouchet, doté d'une haute compétence technique et d'une profonde qualité humaine, il a su immédiatement conquérir et s'entourer de quelques bons compagnons.

Après un vif tour d'horizon, il fallait trouver un cœur pour faire battre cette nouvelle création, c'est alors que l'Amicale laïque de Châteaudun, association de réputation sociale et humaine fortement ressentie pour ces affinités culturelles au développement de nos jeunes Dunois, fut choisie. Une prise de contact avec le bureau de l'Amicale se situe le 29 octobre 1971, le bureau accorda aussitôt son patronage, ainsi qu'une subvention de démarrage.

Fallait-il ensuite des installations pour recevoir les futurs modélistes, s'engagea une demande municipale, sensibilisée par notre imperturbable fondateur. Nous gardons toute notre reconnaissance à M. le Maire et à MM. les responsables municipaux d'avoir



satisfait rapidement les installations, que nous espérons de bonne grâce, maintenir très longtemps.

Que se passerait-il si nous n'avions pas le concours de l'armée de l'Air de Châteaudun, l'autorisation du terrain militaire « Champ de Course » indispensable à l'entraînement des pilotes et de leurs modèles fut accordée, au nom du club j'adresse ma profonde reconnaissance à MM. les Directeurs, qui, au cours de ces années, malgré leurs changements consécutifs, ont reconduit avec beaucoup de compréhension les accords engagés, reconnaissance aussi aux services rendus par la grande amabilité rencontrée dans chaque service de la base, indispensable à notre vie matérielle et morale.

Cet historique du modélisme qui s'est installé dans notre localité, groupant aujourd'hui une cinquantaine de membres, avait le mérite d'être retracé en mémoire de son fondateur, que nos pensées n'oublieront jamais, et que le club « Les Ramiers » doit être le rayonnement de son souvenir.

Je souhaite la bienvenue parmi nous à de nouveaux membres : le capitaine Poly, le lieutenant Bellinghéri, MM. Neveu et Bergevin, le jeune Maurice Christophe. Leurs volonté et valeur technique déjà dé-

ployées brillamment au sein du club, profile un avenir plein d'espérance.

Comme toute exploitation en extension, l'aéromodélisme pose ses soucis d'organisation, la quantité grandissante d'appareils en vol va devoir dès maintenant imposer une discipline de chacun.

— Emploi des mêmes fréquences qui ne pardonnent pas l'erreur.

— Contrôle des vols dans un rayon d'action bien défini, évitant la catastrophe en vol.

— Assurer les consignes de terrain aux axes de piste pour les appareils à moteur et les axes d'évolution des planeurs, engins ayant couramment une envergure de 4 m. Tous ces appareils très puissants aux facteurs poids élevés, ont des vitesses de pointe dangereuses.

Ces quelques points, importants, étant indispensables à la sécurité matérielle et morale de chaque pilote ».

Après avoir vivement remercié l'assemblée de l'attention apportée à ses déclarations, le président passa ensuite à un long questionnaire et demanda la participation et le droit à la parole de chacun, toutes ces questions posées dans le détail, nous ne pouvons que vous en donner un aperçu.

Election du bureau.

Remise des comptes de la gestion 75-76.

Modalités d'accès au terrain d'entraînement exigées par les services de sécurité militaire.

Bilan des activités 75-76.

Concours régionaux et nationaux.

Prévisions pour les activités 76-77.

Encadrement des jeunes à l'atelier.

Encadrement des jeunes au pilotage en radio-commande.

Organisation des vols et rappels des disciplines.

Orientations et constructions envisagées pour la prochaine saison.

La composition du bureau

Président : M. Audouin.

Vice-président : Capitaine Poly.

Secrétaire-Trésorier : M. David François.

Membres : MM. Delépine, Szymanski, Bernier et le lieutenant Bellinghéri.

Cette assemblée laissant beaucoup de travail pour l'avenir, c'est à 12 h. 30 qu'un apéritif fut servi, et que le président leva son verre en l'honneur et à la prospérité du club que chacun représente avec beaucoup de volonté et de cœur.